20 rue du Lycée - B. P. 28
97425 LES AVIRONS
☎ 02.62.38.09.16. - 💻 02.62.38.19.87
✍ : ce.9740045f @ ac-reunion.fr

Ministère de l'Education Nationale
Académie de La Réunion

ANNEE SCOLAIRE 20…....-20……

☐ DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

☐ DEMANDE DE REGULARISATION D'ABSENCE

(à déposer au secrétariat du Proviseur)

Je soussigné(e) :

NOM : ……Prénom : ……

GRADE : ……..

Sollicite une autorisation d'absence le(s) jour(s) suivant(s) :

……

……

de	heures	à	heures
et de	heures	à	heures

MOTIF : ……
(si stage, indiquer l'intitulé du stage) **Merci de joindre un justificatif**

Si l'autorisation n'est pas de droit, indiquer ci-dessous les propositions de récupération d'heures :

JOUR	HEURE

Les Avirons, le ……
Signature du demandeur :

Avis du chef de service:
- ☐ OUI
- ☐ OUI avec récupération (*selon proposition ci-dessus*)
- ☐ NON

Signature :

Accord du Proviseur :
- ☐ OUI
- ☐ OUI avec récupération
- ☐ NON

Signature de M. Jean Marc TOMBARELLO,
Le Proviseur

N.B. : 1.- Lorsque l'absence n'est pas de droit il convient, avant de s'absenter, de s'enquérir auprès du Proviseur de la suite qu'il donnera. En effet, le Proviseur peut refuser l'autorisation d'absence et dans ce cas il y aura une retenue sur salaire.

2. – Au retour de tout congé, de toute absence, veuillez vous présenter au secrétariat du Proviseur pour informer de la reprise de vos activités. Merci.